

XXI^{ème} Dimanche après la Pentecôte

« Remettez-nous nos dettes. »

Cette prière, ce n'est pas la supplication que Georges Papandréou, premier ministre d'une Grèce en faillite adresse à l'auguste couple Merkel-sarkozy, détenteur des sacrosaints cordons de la bourse européenne.

Non, cette prière, c'est celle que nous faisons chaque dimanche lorsque nous prions *le Notre Père*, en union avec le Prêtre qui le chante à l'autel : « Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris » ; « Et remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons aussi à nos propres débiteurs » que la traduction française a rendu par « pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensé ».

Le sens est certes plus clair, affranchi de cette image financière de la « dette » qui peut nous paraître hors de propos dans une prière adressée au Seigneur.

Pourtant, c'est bien ce terme de « dette » que le Christ Jésus avait choisi lorsqu'il confia à ses apôtres le *Notre Père* comme modèle de toute prière chrétienne.

Pourtant, c'est bien cette image de la « dette » que le Maître des paraboles, avait présentée pour illustrer sa réponse à saint Pierre sur l'exigence du pardon chrétien. Nous venons de l'entendre dans cette parabole du Roi Miséricordieux et du débiteur impitoyable qui fait suite à la parole du Christ : « Je ne te dis pas sept fois mais soixante dix fois sept fois ».

Mais pourquoi parler du péché comme d'une dette et du pardon comme d'une remise de dette ?

Parce que nous devons à Dieu l'amour et que refuser de lui offrir cette donation du cœur par l'amour, c'est contracter à son égard une dette, une dette d'amour.

Il existe des dettes de sang, des dettes de jeux, des dettes d'honneur. Il existe aussi une dette d'Amour.

Mais, me direz-vous, il est contradictoire de déclarer que « nous devons à Dieu l'amour » car l'amour se tient du côté de la liberté, tandis que le devoir se tient du côté de la loi. Or la liberté et la loi ne font pas bon ménage. La loi, le devoir viennent restreindre, contraindre la liberté afin de la maintenir hors du champ du mal. Ils ne sont pas là pour épanouir et faire fleurir l'amour....

Vision réductrice et désastreuse du devoir compris uniquement comme un « mal nécessaire pour éviter des maux plus grands ». Mais il existe plusieurs « devoirs » !

Certes, il existe des devoirs qui nous sont purement et simplement imposés de l'extérieur, tel le code de la route : « il faut conduire à droite » ; contrainte nécessaire sur ma liberté. Mais ce n'est pas le tout ! Il est des devoirs intérieurs, qui ne sont pas contrainte mais épanouissement de ma liberté.

Je prends un exemple : passant devant un tableau, je suis touché par sa beauté. J'aime la beauté de ce tableau, sans que celui-ci ait exercé une quelconque pression sur ma liberté. Il

s'est simplement présenté à moi avec sa beauté et m'a touché. Dès lors, quel est mon devoir ? Il est de déclarer cette beauté et de dire : « quelle merveille » ! Par respect pour la beauté de ce chef d'œuvre, par respect de moi-même, qui aime et vibre à l'unisson de cette beauté. Et si, par orgueil, parce que je n'ose pas me laisser toucher, parce que je ne veux pas m'avouer vaincu par la splendeur de ce tableau, je déclare : « c'est moche », je ne fais pas honneur, je manque à mon devoir - à mon devoir envers la beauté que je n'aurai pas honorée.

Or, ce qui est déjà exact pour un petit tableau peint par le génie des hommes devient vrai à l'infini pour la Beauté de Dieu.

Dieu est la Vérité, la Beauté, la Bonté infinie portée à l'extrême Incandescence de son Amour. A ce titre, il a droit souverainement, suprêmement à notre amour et à notre hommage : non un droit écrit dans quelque déclaration universelle mais un droit gravé dans son Être même. Celui-ci qui est souverainement aimable a droit, par nature, d'être souverainement aimé.

Et lorsque mon cœur Le rencontre - Lui, la source infinie de tout bien, Lui qui déverse sur nous les flots ininterrompus de la vie et de l'amour - mon cœur à le devoir de rendre amour pour amour. Non un devoir auquel nous contraindrait une sévère milice angélique mais un devoir inscrit dans son Être de Dieu et dans mon être même car si je puis librement – et c'est un drame - me détourner du bien, du vrai et du beau, je ne puis faire que mon cœur soit fait pour autre chose que le vrai, le beau, le bien.

Aussi, lorsque je refuse d'offrir à Dieu cette réponse d'amour qui est tout à la fois un amour libre –car l'amour authentique est toujours libre- mais aussi un amour dû, je contracte à l'égard de Dieu cette dette d'amour dont parle l'Évangile.

Dette d'amour en quelque sorte infinie comme les dix mille talents du premier débiteur de la Parole, car elle porte sur un bien infini qui est Dieu lui-même. Pour comprendre l'étendue de cette dette, plutôt que d'écouter le sermon maladroit de l'Abbé Moreau, mettez vous cinq, dix minutes devant une croix : c'est pour moi qu'il est allé jusque là, pour racheter de son Amour infini, ma dette d'amour.

Si seulement nous savions.....

Abbé Jean-Baptiste Moreau